



FICHE DE POSTE

Recrutement d'un(e) Chargé(e) d'études « Projet pluriannuel Milieux aquatiques »

Contrat à durée déterminée de 7 mois

Le Syndicat Mixte de la Ria d'Etel (SMRE) est un établissement public, qui agit dans les domaines de l'eau et des milieux naturels (terrestres, aquatiques et littoraux) sur le Bassin versant de la ria d'Etel. Dans le cadre du projet territorial « Eau & Milieux aquatiques » qu'il porte, le SMRE recrute un(e) chargé(e) d'études, à temps complet, en contrat à durée déterminée pour 7 mois. Les missions du(de la) chargé(e) d'études concerteront principalement la construction d'un nouveau programme d'actions pluriannuel "Milieux aquatiques".

CONTEXTE

Le SMRE œuvre entre autres à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et à la sauvegarde de la biodiversité, à l'échelle du Bassin versant littoral de la ria d'Etel, qui s'étend sur tout ou partie de 18 communes dans le Morbihan. Il est porteur de plusieurs types de projets, dont le projet territorial "Eau & Milieux aquatiques" sur 2021-26. Ce dernier comprend plusieurs volets thématiques et transversaux, dont un spécifiquement dédié aux Milieux aquatiques.

L'année 2026 est la dernière du projet territorial de 6 ans, lancé en 2021. C'est ainsi une année « charnière », qui sera consacrée en priorité à l'élaboration du bilan évaluatif du projet territorial 2021-26, et à la construction collective d'un nouveau projet de 6 ans prévu sur 2027-32, qui sera défini en s'appuyant sur le bilan évaluatif.

Le bilan évaluatif du volet "Milieux aquatiques" du projet territorial 2021-26 sera établi et validé au cours du 1^{er} semestre 2026. La phase de construction du nouveau projet de 6 ans se déroulera de juin à novembre 2026.

MISSIONS

En étroite collaboration avec la chargée de mission "Milieux aquatiques" (MA) et le directeur du SMRE, et en concertation avec les partenaires et acteurs locaux concernés, **le(a) chargé(e) d'études aura pour principale mission d'assurer la démarche d'étude préalable et de construction d'un nouveau programme Milieux aquatiques pour 2027-2032, prévu d'être validé fin 2026.**

L'ensemble du travail à accomplir sera défini et cadré par un cahier des charges, rédigé par le SMRE et les principaux partenaires impliqués, en s'appuyant sur le « Guide » du Département du Morbihan, en cours de finalisation. Un pré-ciblage des secteurs de cours d'eau potentiellement à prospection pour l'étude préalable, sera également défini dans le cahier des charges.

Les principales tâches du(de la) chargé(e) d'études "Milieux aquatiques" comprendront du travail de terrain, de concertation, de traitement de données, et de rédaction, avec le phasage prévisionnel par étapes suivant :

1. Etat des lieux-Diagnostic
2. Enjeux –Objectifs
3. Schéma directeur et Suivi-évaluation

1) Etat des lieux-diagnostic (mai-juin)

► En 2011-12, un découpage des cours d'eau en segments, suivi d'un état des lieux, puis d'un diagnostic, de l'état des cours d'eau, par la méthode REH, ont été assurés sur la quasi-totalité des cours d'eau du bassin versant (490 km/530 km avec 340 km en étude complète et 150 km étudiés uniquement sur le compartiment "Continuité").

Puis en 2020, environ 100 kilomètres de cours d'eau ont de nouveau été prospectés pour la construction du programme 2021-2026, au niveau des 5 masses d'eau "cours d'eau" du territoire en état « moins que bon » (sur 8 au total). Le travail a permis de corriger au besoin les données et de compléter et actualiser ainsi l'analyse.

› Dans le cadre de la construction du nouveau projet pour 2027-32, le(a) chargé(e) d'études devra :

1. Identifier, en collaboration avec la chargée de mission MA du SMRE, les linéaires précis de cours d'eau à prospector, au sein des secteurs pré-ciblés dans le cahier des charges, en s'appuyant sur l'historique et les connaissances et données existantes
2. Parcourir les linéaires ciblés, en vue de confirmer ou modifier au besoin les données existantes
3. Traiter, analyser, bancariser et synthétiser les données acquises, pour actualiser l'état des lieux et le diagnostic existants par segments, avec la production de cartes et graphiques pour faciliter l'analyse

2) Enjeux – objectifs (juillet-août)

Ces phases tiendront compte des éléments de cadrage et de références nécessaires aux principes d'une gestion équilibrée des cours d'eau (DCE, SDAGE, SAGE, PLAGEPOMI, etc.).

Le(a) chargé(e) d'études devra, à cette étape, organiser une concertation, via des ateliers avec les partenaires et les acteurs du territoire, pour (re)définir et hiérarchiser les enjeux prioritaires et les objectifs sur 2027-32, en s'appuyant sur la phase d'état des lieux – diagnostic, et en tenant compte des capacités financières du maître d'ouvrage.

3) Schéma directeur et suivi-évaluation (septembre à novembre)

Le schéma directeur est la déclinaison en actions, des objectifs arrêtés lors de la phase précédente.

Le(a) chargé(e) d'études devra, à cette étape :

- définir les actions à engager sur les 6 années du programme pour atteindre les objectifs
- établir une estimation financière du projet
- élaborer des fiches techniques génériques par grands types d'action prévus
- établir les plans cotés de l'existant pour les aménagements concernant les petits ouvrages de franchissement
- proposer des indicateurs de suivi-évaluation des actions, en concertation avec les partenaires techniques et financiers

Pour l'ensemble de la mission, le(a) chargé(e) d'études devra :

- préparer les documents techniques des différentes phases, conformément au cahier des charges
- organiser, en collaboration avec la chargée de mission MA, les temps d'échange nécessaires (réunions plénières, ateliers, échanges particuliers, etc.) avec les acteurs du territoire, les partenaires techniques et financiers, les services de l'Etat, etc. - Dans ce cadre, il/elle élaborera les diaporamas et/ou notes de synthèse idoines
- rédiger des relevés de décision à l'issue des réunions le nécessitant, qui seront soumis à validation des participants

En fin de mission, si le temps imparti le permet, le/la chargé(e) d'études travaillera sur la rédaction des documents réglementaires nécessaires à l'instruction du dossier par l'Administration (Déclaration d'intérêt général et Autorisation environnementale).

PROFIL

Connaissances / Savoir-faire

- Bac+5 dans le domaine des milieux aquatiques
- Maîtrise des fonctionnalités et du fonctionnement des cours d'eau, zones humides, plans d'eau
- Bonne connaissance de la réglementation relative aux milieux aquatiques et des acteurs institutionnels (financeurs, service de l'Etat, etc.)
- Bonne connaissance du monde agricole
- Expérience appréciée en matière de construction de programmes d'actions portant sur les milieux aquatiques et de gestion de projets territoriaux
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, SIG/QGis) et capacités à la gestion, au traitement et à la structuration de données
- Des connaissances sur la méthode REH et l'outil Sysma seraient un plus
- Connaissance du fonctionnement et du rôle des collectivités

Aptitudes / Savoir-être

- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Rigueur et sens de l'organisation
- Goût prononcé pour le travail de terrain et l'échange avec de multiples acteurs (écoute et bienveillance)
- Très bon relationnel
- Capacités de pédagogie / sensibilisation
- Sens des responsabilités et capacité à représenter le Syndicat en externe
- Bonnes qualités rédactionnelles

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- ✓ CDD de 7 mois proposé dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activités
- ✓ Travail à temps complet, catégorie A
- ✓ Salaire : selon grille indiciaire « ingénieur territorial »
- ✓ Date d'embauche prévisionnelle : 18 mai 2026
- ✓ Entretiens prévus fin de semaine 11 (12 ou 13 mars)
- ✓ Travail basé à Belz (56), déplacements à prévoir sur le territoire
- ✓ Travail très ponctuel possible en soirée ou week-end (récupération consécutive)
- ✓ Permis B obligatoire et véhicule personnel disponible et assuré en cas d'utilisation dans le cadre professionnel (indemnisation des frais kilométriques le cas échéant) - Deux véhicules de service partagés

CANDIDATURES

CV + lettre de motivation à transmettre par mail à l'adresse valerie.ledorner@ria-etel.com avant le 27/02/2026, à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat mixte de la ria d'Etel (Objet : Candidature Chargé.e d'études MA SMRE) - Renseignements possibles, avant le 20/02/2026, auprès de Magali BERNIZET (Chargée de mission Milieux aquatiques) au 02.97.55.57.11